



*Paris, le 27 juillet 2018,  
Communiqué de presse*

## **MAINTIEN DU NIVEAU 3 DU PLAN CANICULE 2018 A PARIS**

Le Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris a décidé ce jour, **le maintien du niveau 3 (Couleur orange : Alerte Canicule)** du plan départemental de gestion de la canicule à Paris.

Les températures vont baisser à compter de samedi pour une courte durée. Pour autant, les services de Météo France annoncent une nouvelle augmentation des températures dans les jours à venir et un nouvel épisode de canicule.

Afin de garantir la continuité de la prise en charge et du suivi des publics vulnérables, le Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris a décidé, en concertation avec la maire de Paris et tous les partenaires du plan parisien, le maintien du niveau 3.

Les dispositifs mis en œuvre restent actifs, et les services concernés vigilants et mobilisés en prévision d'une possible remontée des températures au cours de la semaine prochaine :

- centre d'appel téléphonique (**3975**) de la Ville de Paris qui prend contact avec les personnes fragiles préalablement inscrites à cet effet ou dont la situation critique lui est signalée ;
- séjour en salles rafraîchies (entre 14h et 18h) de toutes les personnes pour lesquelles des professionnels de la santé ou du social, les intervenants du téléopérateur, ont demandé une inscription auprès du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP). Ces salles sont situées, notamment, dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du CASVP et du secteur associatif ou privé, voire en cas de besoin dans des hôtels parisiens. Ces personnes sont invitées à se déplacer par leurs propres moyens. Toutefois, le transport est assuré par la Ville lorsque la personne inscrite est dans l'incapacité, ou rencontre des difficultés, à se déplacer par elle-même. Le 25 juillet 30 personnes étaient inscrites, le 26 juillet, le nombre d'inscrits s'élève à 150.
- A ce jour 50 salles rafraîchies sont ouvertes en accès libre (entre 14h et 18h), notamment dans les mairies d'arrondissement et des clubs du CASVP, pour les personnes non inscrites au fichier Chalex (Chaleur extrême) ; les « maraudes » associatives et municipales sont renforcées. Des lieux rafraîchis sont signalés à l'usage du grand public, d'autres sont spécialement aménagés pour offrir aux personnes fragiles un répit sécurisé au frais.

Retrouvez les recommandations de l'ARS : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/plan-canicule>

### **Contact presse :**

**Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris :**

Service de presse : 01 82 52 40 25 - [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

**Mairie de Paris :** Service de presse : 01 42 76 49 61 - [service.presse@paris.fr](mailto:service.presse@paris.fr)